

# RÉUNION DU BUREAU DE L'UFE ■ 22 JANVIER 2019

*Le nouveau bureau de l'UFE, élu le 4 décembre 2018, a tenu sa première réunion le 22 janvier 2019.*

*En préambule, les membres du bureau ont indiqué leur volonté :*

- *de rétablir une saine gestion, notamment financière, de la Chambre, dans le respect de la Loi, de la déontologie, des statuts et du règlement intérieur de l'UFE,*
- *d'exercer leur mission en toute transparence vis-à-vis des membres, qui seront consultés et informés régulièrement des projets et actions,*
- *de proposer et prendre toutes initiatives nécessaires pour accompagner l'activité des membres, répondre à leurs demandes et aller vers une reconnaissance européenne.*

## **1. Situation financière de la Chambre**

. Une trentaine de membres ont déjà réglé leurs cotisations 2019 (soit 17 640,00 €). Une vingtaine de membres actifs doivent encore le faire.

. Plusieurs dépenses indispensables ont faites :

- 3 000,00 € en apurement des dettes contractées par l'ancien bureau,
- en règlement des honoraires de l'huissier convoqué lors du changement de bureau,
- pour divers frais liés à la récupération des archives de l'UFE, à la création du nouveau logo UFE, des cartes annuelles et des chevalets.

. Un nouveau compte bancaire a été ouvert à la BNP par la présidente – l'ancien ne permettant pas l'accès et la tenue en ligne. Ce dernier a été clôturé et un solde de 847,00 € versé sur le nouveau compte.

. L'UFE n'aura plus de poste de dépense "locaux " puisque les héritiers de Chana Orloff mettent gracieusement à la disposition de l'UFE leur atelier-musée, Villa Seurat, pour y tenir le siège social de la Chambre et ses réunions.

## **2. Les nouveaux candidats**

. Les **nouveaux candidats** acquitteront 60,00 € de constitution de dossier et 300,00 € d'adhésion (en sus de la cotisation annuelle). Une première commission d'admission se tiendra en avril.

## **3. Inciter les anciens membres à revenir à l'UFE, recevoir de nouveaux candidats**

. Le Bureau s'est mobilisé (mailings et appels téléphoniques) pour inciter les anciens membres à revenir au sein de la Chambre. A chacun, il présente le "printemps" de l'UFE (transparence de la gestion, orientation claire au service des experts membres, actions vers une reconnaissance européenne, etc.).

Tous les membres sont invités à prendre contact, pour les inviter à revenir, avec des experts qu'ils connaissent et qui auraient quitté l'UFE ces dernières années.

#### **4. Les premières actions de l'UFE en 2019**

. Une des priorités de 2019 est de doter l'UFE d'un **site internet** qui, en particulier, présentera notre chambre au public ainsi qu'aux tierces parties susceptibles de faire appel à un expert et mettra en valeur le travail de nos membres. Le Bureau a lancé une consultation pour cette réalisation, basée sur le principe qualité / prix.

. Le Bureau prépare une édition "papier" du prochain **annuaire de la Chambre** (qui sera également en ligne sur le site web).

. Un **dépôt de marque à l'INPI** est réalisé puisque celui effectué il y a plusieurs décennies n'avait pas été renouvelé.

. Un **point presse**, ouvert à tous les membres, sera organisé fin mai / début juin 2019. Il va symboliser le "printemps de l'UFE" (et ses 40 ans d'existence). Il s'articulera autour du thème "Le vrai et le faux – Le discrédit du faux sur le vrai", avec l'appui de spécialistes.

. L'**assemblée générale annuelle** (prévue par nos statuts) devrait se tenir dans la deuxième quinzaine de juin 2019.

#### **5. Propositions et décisions à venir**

Les points suivants feront l'objet de propositions et décisions au premier semestre 2019 :

- la création d'un conseil scientifique de l'UFE,
- les services (restauration, assistance juridique...) et avantages (réductions musées...) à proposer aux membres,
- l'accueil de stagiaires.

↳ Pour réussir ce renouveau de l'UFE, les suggestions et propositions des membres sont les bienvenues. Dans l'attente de l'ouverture du site web, n'hésitez pas à les adresser à la présidente : [sylvie.buisson1@gmail.com](mailto:sylvie.buisson1@gmail.com) ■

*A Paris, le 29 janvier 2019, le bureau de l'UFE :*

**Sylvie Buisson**, présidente,  
**Christophe Hameline**, vice-président,  
**Thibaut Mantoux**, trésorier,  
**Hervé Labrid**, secrétaire général